

From: HR_LIST <HR_LIST@LISTS.MCGILL.CA> on behalf of Systems HR
<systems.hr@mcgill.ca>
Sent: Thursday, April 15, 2021 4:17 PM
To: HR_LIST@LISTS.MCGILL.CA
Subject: [HR_LIST] One-time payment for 2020 Academic Salary Policy & 2020 MPEX Annual Compensation Review

This message is sent on behalf of Christopher Manfredi, Provost and Vice-Principal (Academic) and Yves Beauchamp, Vice-Principal (Administration and Finance).

Ce message est envoyé au nom de Christopher Manfredi, vice-principal exécutif et vice-principal aux études, et d'Yves Beauchamp, vice-principal (Administration et finances).

La version française suit.

Dear colleagues,

2020 was a year of unprecedented collective challenges and uncertainty. While we cannot yet let down our guard against the spread of Covid-19, as we pass the one-year mark and head into warmer weather, there are signs of improvement. Our self-discipline and continued efforts are making a difference.

Last year we asked the McGill community to contribute to multi-pronged cost-cutting efforts to ensure the financial viability of the University in the face of uncertain revenues. In addition to tightening expenditures generally, these efforts also included a hiring suspension, as well as the difficult decision to defer the implementation of merit/performance-based salary increases from June 1, 2020 to December 6, 2020.

In preparation for the end of the 2020-2021 fiscal year, we recently completed a review of the University's financial position. We are pleased to report that actual expenditures are lower than the prior forecast, and the University is consequently set to end this fiscal year in a better financial position than previously anticipated.

These cost savings provide sufficient funds to enable the University to make a one-time payment to eligible, active regular MPEX and academic employees whose merit/performance-based salary increases were deferred from June 1, 2020 to December 6, 2020. The one-time payment will reflect 50% of the merit/performance-based amount applied to the annual base salary of eligible staff on December 6, 2020. Details concerning eligibility, calculation and disbursement can be found [here](#).

We would like to take this opportunity to thank each of you for the dedication and support that you have shown McGill during this exceptional year. These hard-won results are further proof of the strength, adaptability and endurance of our institution – and the people who make it what it is – as we begin celebrating our 200th year.

Sincerely,

Christopher Manfredi, Provost and Vice-Principal (Academic)
Yves Beauchamp, Vice-Principal (Administration and Finance)

Chers collègues,

L'année 2020 a été pour tous une année sans précédent remplie de défis et d'incertitudes. Après une année de pandémie, nous ne pouvons toujours pas baisser notre garde contre la propagation de la Covid-19. Mais avec le retour des beaux jours, des signes encourageants laissent entrevoir une amélioration. Notre autodiscipline et nos efforts continus font une différence.

L'an dernier, nous avons demandé à la communauté de McGill de nous aider à réduire les coûts à plusieurs niveaux pour assurer la viabilité financière de l'université, touchée par des rentrées d'argent incertaines. En plus du resserrement du budget en général, d'autres mesures difficiles ont dû être prises, telles que la suspension des embauches et le report des augmentations de salaire fondées sur le mérite et le rendement du 1^{er} juin 2020 au 6 décembre 2020.

Avec la fin de l'exercice 2020-2021 qui approche, nous avons récemment examiné la situation financière de l'université. Nous sommes heureux d'annoncer que les dépenses réelles sont inférieures aux prévisions et que, par conséquent, l'université devrait terminer le présent exercice dans une meilleure situation financière que prévu.

Ces économies permettront à l'université d'effectuer un paiement unique au personnel enseignant et aux employés Cadres, Professionnels et Exclus (MPEX) en poste admissibles dont les augmentations salariales fondées sur le mérite et le rendement ont été reportées du 1er juin 2020 au 6 décembre 2020. Le paiement unique correspondra à 50 % du montant fondé sur le mérite ou le rendement appliqué au salaire de base annuel du personnel admissible le 6 décembre 2020. Les détails concernant l'admissibilité, le calcul et le décaissement se trouvent [ici](#) (version française disponible sous peu).

Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier chacun d'entre vous du dévouement et du soutien dont vous avez fait preuve envers McGill au cours de cette année extraordinaire. Ces résultats durement gagnés témoignent une fois de plus de la force, de l'adaptabilité et de la résistance de notre institution – et de ceux qui en font ce qu'elle est – alors que nous commençons à célébrer notre 200^e anniversaire.

Sincères salutations,

Christopher Manfredi, vice-principal exécutif et vice-principal aux études
Yves Beauchamp, vice-principal (Administration et finances)